

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

## Jeudi 5 octobre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 5 octobre, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 29 septembre 2023

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **BENAIM** Fadiene, **SKUP** Pascal, **DUFAT** Cécile, **GONIN** Martine, **SAURA** Cyril, **NUGUET** Frédéric, **RIOUX** Marjorie, **LINIGER** Benoît, **GENEST** Kathia.

Absents : **LUNARDI** Charlotte, **LUNARDI** Benjamin, **GRENIER** Michelle, **PARADIS** Stéphane

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19 h02

**Approbation du compte-rendu de la séance du 7 septembre 2023 à l'unanimité.**

### 1/ DELIBERATIONS

#### RESSOURCES STRATEGIQUES EN EAU POTABLE

Pour répondre aux problématiques de la ressource en eau potable, l'EPAGE de la Bourbre a lancé de 2016 à 2018, une étude stratégique sur la ressource du territoire SAGE, en tant qu'animateur de la CLE (Commission Locale de l'Eau). Cette étude a permis l'identification de zones de Sauvegarde permettant la protection des ressources en eau potable.

Il est proposé au Conseil de délibérer pour :

- 1 – donner un avis favorable à la délimitation des zones de sauvegarde,
- 2 – donner un avis favorable concernant les principes réglementaires associés aux zones de sauvegarde
- 3 – confirmer la coordination entre notre collectivité et la CLE

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord.

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### TE 38 – TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE ET DE TELECOMMUNICATION

Afin de pouvoir réaliser les travaux d'enfouissement de la rue du village et de la rue de l'école, le TE38 demande de délibérer afin de lui permettre d'inscrire ces travaux dans son budget. En cas de dépassement, une délibération sera de nouveau demandée.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée son accord.

**Pour : 9**

**Contre : 0**

**Abstention : 2**

# COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

**Jeudi 5 octobre 2023**

## 2/ QUESTIONS DIVERSES

- Panneau lumineux : Benoît Liniger s'est occupé de demander un devis pour remplacer le panneau lumineux en face de l'école maternelle. Le prix du panneau lumineux se monterait à 13000€HT installé. La question est aujourd'hui de s'interroger sur la pertinence de ce changement. Affaire à suivre.
- Subventions : Un programme de l'état « Village d'avenir » pourrait subventionner des travaux, particulièrement sur la rénovation énergétique, restauration écologique, revégétalisation, rénovation école... Ce financement viendrait en complément des subventions auxquelles nous pouvons déjà prétendre.  
La subvention pour les travaux de la rue du village a été validée.
- Voirie : Une campagne de « point à temps » devrait démarrer dans la semaine du 9 octobre et durer 6 jours. Ce chantier a été adjugé à la société Periol qui remplissait le mieux les conditions.  
Une toupie a déversé du béton dans le chemin des Pierres. Contact a été pris avec la société Lafarge qui a missionné ce transporteur, grâce à la vidéo de Benoît Liniger qui suivait le camion. En attente de réponse de la société sous-traitante.
- Syclum : Le camion de ramassage des ordures ménagères est désormais un 26 T, le 19 T précédent étant trop juste pour la collecte de quinze jours. Un problème se pose chemin du Muguet où il faudrait agrandir la plateforme de retournement. Monsieur Brero a accepté de céder un bout de sa parcelle pour ce faire.  
Le compostage partagé n'est pas encore beaucoup utilisé. Une campagne de sensibilisation sera menée auprès des habitants concernés. L'étude de déchets de la cantine est terminée et le composteur devrait être installé prochainement.
- Ecole : 172 élèves inscrits. Une rencontre a eu lieu avec la nouvelle Inspectrice académique qui s'est dit intéressée par une réunion périscolaire. Les maîtresses sont les mêmes que l'an dernier et des cours d'anglais sont toujours dispensés. Un point a été fait sur le nombre d'enfants à venir et selon les chiffres actuels, nous aurions 17 élèves de moins l'année prochaine. Il a été également clairement indiqué que les PAI ne seront reconnus que par le médecin scolaire.  
David est en arrêt depuis mardi et les remplacements sont effectués par des élus ou des bénévoles, notre budget ne nous permettant pas d'engager des contractuels pour l'instant.
- Budget : Une prochaine délibération modificative devrait être présentée, le budget ayant été dépassé concernant les charges de personnel.
- Questions et remarques de Marjorie Rioux : Demande d'un document pour la délibération du TE38. Le tableau en question n'apporte pas d'éclairage sur cette délibération, s'agissant du détail des montants indiqués dans la délibération.  
Question sur le devis des clés à la suite de la perte par le comité des fêtes de la clé « Passe général ». Le devis est pour l'instant de 2914 €. L'expert de l'assurance sera reçu le 18 octobre prochain.

Séance levée à 20h10